1998 : pre?sence d'amibes pathoge?nes (Naegleria fowleri) dans les circuits de refroidissement de la centrale nucle?aire de Golfech a? de fortes concentrations.

1998 : De?cision du De?partement de Tarn-et-Garonne et de la Commission Locale d'Information de Golfech de contro?ler les teneurs en amibes dans le respect de l'arre?te? Pre?fectoral, de fac?on inde?pendante.

Une convention tripartite entre la CLI, le Conseil Ge?ne?ral 82 et la Communaute? de Communes des Deux Rives mandate depuis juillet 1998, le Laboratoire Ve?te?rinaire De?partemental pour re?aliser un suivi amibien.

Puis extension de la surveillance a? l'impact du traitement biocide re?alise? par EDF: mesures accre?dite?es de chlore, nitrates, nitrites.

Ainsi, le LVD82 suit les teneurs en amibes, en nitrates, nitrites et monochloramine dans l'eau de Garonne a? l'aval du site depuis 1998.